

1. ACTUALITES > P2

Actualités du MJSVA
Actualités des partenaires
Actualités juridiques

2. LECTURE > P4

3. VU SUR LE NET > P4

4. RENDEZ-VOUS > P4

5. PORTRAIT > P3

L'Espace Sports de Nature du CREPS PACA - site de Boulouris

6. DOSSIER > P4

Introduction à l'histoire des sports de nature : une histoire pas si naturelle

Directeur de la publication : Denis PONCELIN

POLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS de NATURE

CREPS Rhône-Alpes BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc - tél : 04 75 88 15 24

mél: prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr / <http://www.sportsdenature.gouv.fr>

EDITO

"Les peuples dépourvus de mémoire sont condamnés à être sans avenir" Samuel Pissar.

Du "plein air" aux "sports de nature" en passant par les "activités physiques et sportives de pleine nature", les différentes structures ministérielles chargées de la "Jeunesse et des Sports" ont régulièrement accordé une attention particulière à ces pratiques en continu développement, en France, depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

La démarche initiée par le comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports sur l'ensemble du "champ JS" est utile et ambitieuse. Il s'agit de mieux connaître le passé des politiques ministérielles pour mieux construire l'avenir et mieux agir dans le présent. "Quel appui plus solide que d'être partie prenante d'un passé marquant", disait Jacques Lastennet en août 1997.

Il est donc urgent d'engager cette démarche dans le secteur des "sports de nature", où, en l'absence d'un fonds d'archives spécialisées dans le "plein air", il est, parfois, très compliqué de trouver les documents et les témoignages concernant l'histoire des politiques ministérielles en ce domaine (même les instructions officielles sont difficiles à retrouver!).

Quelles sont les origines de cet important axe d'action ministérielle ? Quels en sont les acteurs principaux, les étapes structurantes ? Quelles en ont été les causes d'évolution ? Autant d'interrogations sur lesquelles il est difficile, aujourd'hui, de recueillir documents et témoignages (notamment ceux des "grands anciens", porteurs de ces politiques

publiques) facilitant une meilleure connaissance des faits, une meilleure compréhension des enjeux, une meilleure appréhension du sens de l'histoire.

Diverses initiatives se prennent :

- le 30 novembre 2006 se tiendra dans les nouveaux locaux du siège de l'UCPA un séminaire du comité d'histoire consacré aux origines du plein-air à "Jeunesse et Sports" et plus particulièrement aux années 1950/1970 (voir détails page 4);
- le Pôle ressources national des sports de nature, implanté sur le site de Vallon Pont d'Arc du CREPS Rhône-Alpes, réunit le 21 septembre l'ensemble des anciens formateurs pour commencer à formaliser l'histoire de cette structure ;
- un document de Raymond COIRAL (inspecteur JS) "retrace" déjà les premiers développements du centre de plein air de Chalain...

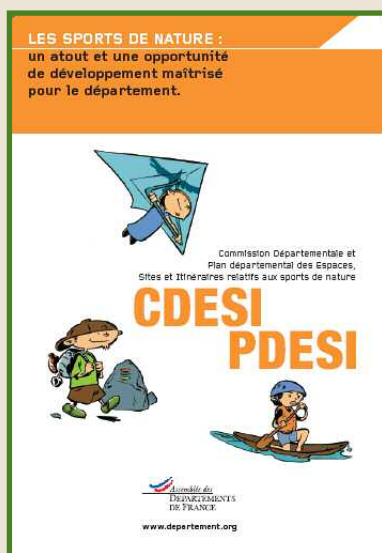
Le mouvement est amorcé, son amplification est l'affaire de tous. Merci d'avance à celles et ceux qui contribueront à la constitution d'un véritable fonds d'archives sur le "plein air".

Leur collaboration sera très précieuse pour que soit enfin écrite l'histoire des sports de nature.

Jean Pierre BOUCHOUT
Inspecteur général
de la Jeunesse et des Sports

LA LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE N°20 SEPTEMBRE 2006

● ZOOM



En août 2006, l'Assemblée des Départements de France a édité une plaquette de présentation des CDESI et PDESI à l'attention des conseillers généraux.

Recevoir cette lettre par courriel :
www.sportsdenature.gouv.fr



1 ACTUALITÉS

Actualités JSVA

Raids multisports de nature

Le MJSVA et le CNOSF conviennent de créer rapidement une instance de concertation et d'harmonisation à l'échelon national. Le PRNSN est chargé, dès le 2ème semestre 2006, d'animer un groupe de travail.

📞 contact : francis.gaillard@jeunesse-sports.gouv.fr, eric.journaux@jeunesse-sports.gouv.fr, david.rontet@jeunesse-sports.gouv.fr, DenisCheminade@cnosf.org

Du changement au sein des correspondants sports de nature du MJSVA

Administration centrale

Le bureau des fédérations multisports, des activités sportives de nature et des pôles ressources (DSB1) se renforce.

Après la nomination d'Eric JOURNAUX en qualité d'adjoint, auprès de Fabienne BOURDAIS, chargé des sports de nature et de la relation avec les services déconcentrés, Daniel CHAREYRON (ex référent régional SN à la DRDJS Picardie) est le nouveau chargé de mission sports de nature de l'administration centrale.

Le départ de Danielle DELAYE, chargée du dossier vélo routes et voies vertes, vers la DVAEF, devrait voir également l'arrivée avant la fin 2006 d'un(e) nouveau(elle) chargé(e) de mission.

Pôle Ressources National Sports de Nature

Mathieu MORVERAND (ex correspondant départemental SN à la DDJS Hauts de Seine) et David RONTET (ex chargé de mission SN au sein du bureau DSB1) rejoignent l'équipe du PRNSN.

Référents régionaux

Christophe LESAGE est le nouveau référent régional SN à la DRDJS de Picardie, Alexandre DODU remplace Xavier LANCE à la DRDJS du Centre, Bertrand FRANCOIS remplace Stéphanie MAHUET en Champagne-Ardenne, Muriel HIRT remplace Patrice MAURIN en Ile de France, Jean François SALOMON remplace Maurice DELALANDE en Basse Normandie, Jacky CLAIRBAUX remplace Graziella TAQUET en Nord-Pas de Calais.

La mission de référent régional en PACA est confiée à Philippe LEGRAN.

Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratique (RES)

Publiée à 50 000 exemplaires, une plaquette de "présentation de la démarche, des premiers résultats et de l'outil d'exploitation" du RES a été diffusée, fin août 2006, à l'ensemble des préfets, DRDJS, DDJS et établissements nationaux du MJSVA, des collectivités territoriales de France métropolitaine et d'outre-mer, des CROS, des CDOS et des fédérations sportives. Cette plaquette est accompagnée d'un guide pratique relatif aux règles fédérales édictées en

matière d'équipements sportifs. Elu(e) ou agent d'une collectivité territoriale, acteur du mouvement sportif (comité départemental, ligue, comité régional, fédération sportive), vous pouvez vous procurer, gratuitement, vos codes d'accès à l'outil en ligne en contactant votre DRDJS ou DDJS -ou la DS pour les fédérations.

📞 contact : www.jeunesse-sports.gouv.fr, www.res.jeunesse-sports.gouv.fr

Avis de la commission européenne

La commission européenne, dans un communiqué du 29 juin, incite "fermement" la France à mieux reconnaître les qualifications professionnelles des moniteurs de surf et de canyon des autres pays membres de la CE.

📞 contact : www.europa.eu

Actualités Partenaires

Sports de nature en département

L'Assemblée des Départements de France (ADF) invite les conseils généraux à favoriser le développement maîtrisé des Sports de Nature. Il édit, à cette fin, avec l'appui du PNRSN, une plaquette ciblant les enjeux, et les outils d'aide à cette mise en œuvre.

Cette démarche est accompagnée par l'instruction 06-142JS du 21 août 2006, rappelant l'articulation RES / CDESI.

📞 contact : www.departement.org

Milieux aquatiques

Une circulaire du ministère chargé de l'environnement (15 août) précise les objectifs des Missions Inter Services de l'Eau (MISE) pour 2006-2007, portant notamment sur la qualité des eaux, le contrôle de sécurité des digues et barages, les stratégies de lutte contre la sécheresse.

📞 contact : www.ecologie.gouv.fr

Filière Vol Libre

Le MJSVA (DVAEF) et la FFVL travaillent à la rénovation des formations dans le domaine du vol libre (aile delta et parapente).

Une analyse des travaux existants sur les métiers du vol libre ainsi qu'une enquête/diagnostic auprès des professionnels permettront, dans les mois à venir une réflexion plus approfondie sur :

- 📞 la mise en place d'un BPJEPS ;
- 📞 la qualification biplace ;
- 📞 le recyclage des professionnels ;
- 📞 l'évolution des qualifications vers les niveaux III et II.

📞 stephane.vieilledent@jeunesse-sports.gouv.fr

Actualités Juridiques

Arrêté du 23 mai 2006 (JO 151 du 1er juillet 2006)

Relatif aux diplômes, titres et qualifications de l'enseignement professionnel.

Décret n° 2006-922 (JO du 27 juillet 2006)

Portant sur la gestion des sites Natura 2000 (code de l'environnement).

Décret n° 2006-992 du 1er août 2006 (JO du 4 août 2006)

Pris pour l'application de l'article L. 312-2 et du premier alinéa de l'article L. 312-3 du code du sport et relatif au recensement national des équipements sportifs et à sa mise à jour. Ce décret prévoit que "tout propriétaire d'un équipement sportif le déclare au représentant de l'Etat dans le département dans lequel cet équipement se situe, dans un délai de trois mois suivant sa mise en service. Dans le cas d'un espace ou d'un site aménagé pour les sports de nature, la déclaration est faite dans les trois mois suivant la réalisation de l'aménagement". L'arrêté fixant le modèle d'imprimé de déclaration, prévu à l'article 3 du présent décret, sera publié très prochainement par le MJSVA. Cet arrêté s'appuiera très largement sur la nomenclature utilisée dans le cadre du RES.

Décret n° 2006-944 (JO du 29/07/2006)

Relatifs aux parcs nationaux et traitant, notamment, de la gestion des sports de nature.

Arrêté du 6 Juillet 2006 (JO du 29 juillet 2006)

Relatif à la formation BEES Vol Libre.

Instruction 01 100 JS (31 mai 2006)

Relative à la libre prestation de service (LPS) par les ressortissants communautaires dans le domaine de l'encadrement du canyionisme.

2 LECTURE

Le ministère du Temps Libre, 1981-1983. La "renaissance contrariée" du ministère de la Jeunesse et des Sports ?

Cahiers d'histoire : revue du comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports, n°2, nov. 2004 - INJEP - Le ministère du Temps libre, de 1981 à 1983, unissait jeunesse et sports d'un côté et tourisme de l'autre à une nouvelle direction dite "du loisir social, de l'éducation populaire et des activités de pleine nature". Ce numéro des Cahiers d'histoire combine analyses historiques et témoignages d'acteurs. Il livre le témoignage d'André HENRY (ministre du Temps libre de 1981 à 1983) et de ceux qui, à un titre ou un autre (au ministère, en région, dans le monde syndical...), ont vécu cette expérience et l'ont évoqué lors de la journée d'étude organisée par le comité d'histoire JS. L'intégralité des débats, des contributions complémentaires ainsi que de nombreuses ressources documentaires sont présentées dans le dossier de cette lettre.

3 VU SUR LE NET

Dossiers documentaires sur le thème du tourisme

La Mission d'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes (MITRA) publie des dossiers documentaires très complets et régulièrement mis à jour. Voici un aperçu des thèmes traités : Tourisme en montagne ; Tourisme de découverte de la nature ; Développement durable et écotourisme.

A venir un dossier sur le thème des sports et activités de pleine nature. Voir la rubrique publications, téléchargement libre.

📞 **contact** : www.crt-mitra.com

4 RENDEZ-VOUS

🕒 **Colloques, rencontres**

Plan national de formation du MJSVA 2006 - 2ème semestre

Il reste 5 stages relatifs aux sports de nature au PNF 2006.

3 au titre du cadre légal et réglementaire des APS et la protection de l'utilisateur :
224 - Cadre juridique et réglementaire des sports de nature du 07 au 10 novembre (CREPS Rhône Alpes - site Vallon Pont d'Arc)

269 - Les règles de sécurité et la pratique du canyoning du 17 au 22 septembre (CREPS PACA - site Boulouris)

271 - Révision des gestes de premier secours et réglementation maritime du 21 au 23 novembre (ENV)

2 au titre des équipements sportifs, sites, lieux et espaces de pratiques

218 - Le diagnostic des pratiques et des territoires et l'observation : une nouvelle mission de l'Etat du 12 au 14 octobre (CREPS Centre)

322 - La concertation et la médiation territoriale : une nouvelle mission de l'Etat (DRDJS Picardie Amiens) - reportée du 18 au 21 décembre

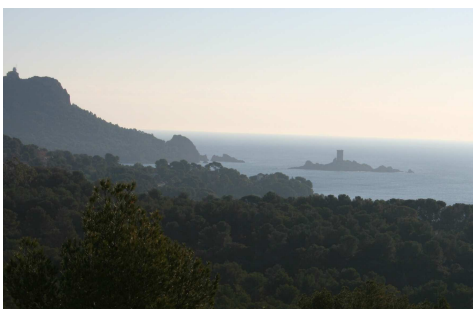
6è regroupement des référents régionaux sports de nature

21 au 23 novembre 2006 - ENSA - Chamonix

📞 www.sportsdenature.gouv.fr

Vous souhaitez faire connaître votre actualité ? Le site du PRNSN propose un formulaire pour soumettre une actualité ou un événement.

📞 www.sportsdenature.gouv.fr/actualites/proposer.cfm



5 PORTRAIT

Le CREPS PACA prépare l'avenir !

Le CREPS PACA est depuis 2001 un établissement public multisites (Aix en Provence, Boulouris, Antibes) du ministère de la Jeunesse, des sports et de la Vie associative (MJSVA), ce qui renforce indéniablement son ancrage territorial, à partir des missions spécifiques qui lui sont confiées :

- la préparation sportive des athlètes de haut niveau ;
- les formations aux métiers du sport et de l'animation ;
- le soutien à la vie associative ;
- la constitution de centres de ressources en vue de la conception et l'application de politiques prioritaires.

Une ambition pour le site de Boulouris

En s'appuyant sur l'originalité et la richesse de ses trois sites, l'équipe de direction du CREPS PACA a défini les perspectives de l'établissement à trois ans : 2006 - 2008. Parmi celles-ci figure la création d'un Espace des Sports de Nature (ESN) sur le site de Boulouris. Celui-ci vient d'ouvrir ses portes en étant intégré au département des formations du site de Boulouris.

Le site de Boulouris, ce sont 82 hectares "d'ort vert", un espace vierge et non "domestiqué", une situation exceptionnelle entre terres et mer à proximité du fameux massif de l'Estérel. Le potentiel de ce site offre de nombreuses ressources à l'ESN du CREPS PACA pour qu'il soit un des relais du PNRSN. L'ambition de l'équipe de l'ESN est d'utiliser ce potentiel pour favoriser la prise en compte d'une approche environnementale au service du développement des activités physiques, sportives et de jeunesse et plus généralement de la vie associative.

🕒 **3 missions de l'ESN**

Formation-expertise

L'ESN accueille les acteurs des sports de nature des collectivités territoriales, du secteur privé "tourisme et vacances", ceux du mouvement sportif fédéral. Il assure la formation initiale aux métiers du sport - course d'orientation - escalade - parcours acrobatiques en hauteur - milieu marin (activités aquatiques et subaquatiques dans la frange littorale) et la formation des agents du MJSVA.

Entraînement : "Stages de récupération, Stage de lancement de saison"

Le sport de haut niveau se caractérise aujourd'hui par une implication souvent extrême. Pour rester efficace, la récupération est prépondérante et prend des formes diverses. Ces séquences constituent une coupure dans le processus entraînement / compétition. Généralement de 3 à 10 jours, elles se composent d'une alternance de soins et d'activités générales, souvent de pleine nature, en rupture avec l'activité spécifique.

🕒 **L'ESPACE SPORTS DE NATURE DU CREPS PACA - SITE DE BOULOURIS**

Dans le même esprit, toutes les activités de pleine nature, incluant un engagement individuel et collectif important, sont des supports classiques et maintenant incontournables des lancements de saison.

L'ESN de Boulouris est à même de répondre à ces attentes en construisant à la demande le contenu de ces stages.

Enseignement

Cette mission s'adresse plus particulièrement au public local (lycées, écoles, collèges, clubs) dans le cadre de projets éducatifs "sports de nature".

Son action, conduite en partenariat avec le Pôle Ressources National des Sports de Nature, vise notamment à accompagner le développement socio-économique des sports de nature en région PACA.

🕒 **Les activités pratiquées sur le site**

- les raids sportifs, la course d'orientation ;
- le trail, la randonnée pédestre, le VTT ;
- les Parcours acrobatiques en hauteur, la progression sur corde, l'escalade, le canyoning ;
- les activités nautiques, aquatiques et subaquatiques dans la frange littorale.

🕒 **Les actions de l'ESN pour 2006-2007**

- participation aux travaux d'ingénierie et d'expertise en partenariat avec le PNRSN ;
- formation conjointe des agents du MJSVA et des collectivités territoriales (CNFPT) sur le thème de "l'impact des sports de nature sur l'économie locale" ;
- formation régionale en PACA des agents du MJSVA sur le thème "APS et milieu marin" ;
- plusieurs stages en PACA à destination des agents des collectivités territoriales (CNFPT) :
 - APS et milieu marin ;
 - activités à corde ;
 - mini-raids pour adolescents ;
- L'accompagnement socio-économique des sports de nature en PACA se traduit par des travaux partenariaux avec l'ONF, l'Education Nationale, le mouvement sportif, les collectivités territoriales, les associations et les entreprises.

Espace des Sports de Nature (Boulouris)

Tél. : 04 94 40 27 42

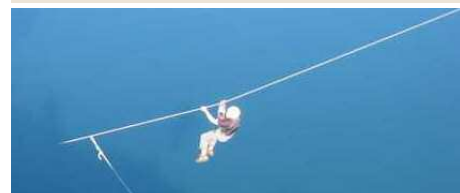
fax : 04 94 95 86 69

mél : site083@jeunesse-sports.gouv.fr

Secrétariat : Françoise VIDAL

Coordonnateur : David GODEFROY

david.godefroy@jeunesse-sports.gouv.fr



Introduction

Dans l'avant propos d'une remarquable histoire écologique de la France rurale, Georges DUBY écrivait :

"La Paysannerie fut toujours dominée par d'autres corps sociaux, dont elle n'a cessé de subir le joug : étrangers, prêtres, guerriers, artisans, trafiquants, parvenus, maîtres... " On imagine facilement une suite à cette sujétion culturelle en ajoutant : touristes, vacanciers, randonneurs, sportifs ... envisageant ainsi l'usage des espaces ruraux comme le terrain d'actions de nouveaux corps sociaux ... solidaires ou contraignants ?

Récents avatars des territoires ruraux, littoraux ou maritimes, les sports de nature appartiennent désormais à cette histoire et y contribuent par l'apport de sens, de valeur économique, par des transferts démographiques, des remaniements territoriaux. Ils participent ainsi au fonctionnement de l'éthno-éco système rural.

Historien de l'avènement des loisirs, André Rauch résume dans "Les vacances et la nature revisitée" le double lien qui fait la substance des vacances :

- ① lien à la condition corporelle et sociale : identité, gratification, liberté, partage ... faisant ainsi confusément le procès de la civilisation mécaniste, industrielle, compétitive ;
- ① lien à l'approche des espaces naturels : contemplés, exaltés, touchés, sentis, traversés.

L'histoire du tourisme est d'abord celle de quêtes paysagères ... météoriques : gorges, cascades, rivages, falaises, étangs, forêts... C'est aussi celle de ces "sur-visites" par des parcours intimes ou éclatants, sévères ou doux, par des corps forcément sportifs.

Sports atypiques, excentriques, les sports de nature échappent régulièrement à la "mesure sportive normative et véhiculent de multiples contres valeurs sociétales : individualisme, non violence, liberté corporelle, mobilité territoriale.

Cette re-construction sportive émergente bouscule bien des idées ... et interroge autant les enseignants (Quelles valeurs sportives ?) que les fédérations (des sports sans compétitions !), et alerte tant l'Etat (des pratiquants insaisissables !) que les collectivités territoriales à la recherche d'incontournables lieux de pratiques !

Voilà une histoire - pas simple, "compile" de vainqueurs, de héros, de dates et de records - qui s'écrit à travers celles :

- ① des espaces, sites ou itinéraires ;
- ① des inventeurs, explorateurs, initiateurs ;
- ① des objets, matériaux, ou techniques ;
- ① des mots, médias du rêve, du guidage, de l'action ;
- ① des institutions : éducatives, gérantes, garantes, voire méfiantes... ;
- ① de la patrimonialisation économique et culturelle.

C'est une petite histoire au cœur de l'écologie humaine ; produit social parmi d'autres, sans réel déterminisme ni continuité et dont l'avènement se révélera ... dans des traces, sources, ruines, strates, usures et objets de toutes sortes, ...au fil des témoignages, des images, des actes et des écrits, ... qu'il faudra bien compter, classer, trier, relier, comparer, inventorier, apprécier ...

Actions à venir

Le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, sous l'impulsion de l'inspecteur général Jean-Pierre BOUCHOUT, entend bien participer à l'écriture de cette histoire.

A cet effet, un travail d'enquête, de recueil de témoignages et d'entretiens a été mis en place.

Un prochain rendez-vous est à noter pour tous ceux qui souhaitent participer à ce projet : séminaire "plein air" du comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports, le jeudi 30 novembre 2006.

**Programme prévisionnel du séminaire
"Les origines du plein-air à 'Jeunesse et Sports' et plus particulièrement les années 1950-1970"
organisé par le comité d'histoire
des ministères chargés
de la jeunesse et des sports :**

**Jeudi 30 novembre 2006
de 14h à 18h à l'UCPA - Paris**

14 h

① accueil par Olivier HINDERMEYER, délégué général de l'UCPA

① ouverture par Joël BALAVOINE, inspecteur général de la jeunesse et des sports, président du comité d'histoire

14h30

① de Léo Lagrange à Andrée VIENOT, par Pascal ORY

15h

① retour aux textes, par Yohan BLONDEL

15h30

① témoignages du "terrain", par Jean OQUEL et Fernand LAMY, anciens assistants départemental et régional "plein-air"

16h

① origines des CNSPA, par Joël THOMINE (Vallon Pont D'Arc) et Raymond COIRAL (Chalain)

16h30

① témoignages des fédérations sportives uni-sport (FFV et FFCK) et multi-sports (FFEPMM), par Alain PECARD, ancien DTN FFEPMM, inspecteur JS

17h15

① point de vue d'un "théoricien-pratiquant du PA", par Pierre PARLEBAS

17h30

① au-delà du séminaire, les pistes de travaux ultérieurs par Jean-Pierre BOUCHOUT, inspecteur général de la jeunesse et des sports

Un dossier documentaire (y compris les données bibliographiques) sera remis à chaque participant du séminaire.

Avant et après le séminaire, un espace d'exposition permettra à chacun de montrer ses trésors (archives personnelles, revues, affiches, photos, publications...) et d'échanger ses analyses.

Clin d'oeil

La commission d'histoire a le plaisir de vous laisser (re)découvrir, ci-dessous, un extrait de la circulaire n°67-401 du 21 novembre 1967 relative à la mission des Conseillers Techniques Régionaux "plein air" et des assistants départementaux "plein air".

Le conseiller technique régional "plein-air" exerce ses fonctions sous l'autorité du chef du service académique de la Jeunesse et des Sports qui contrôle son emploi du temps et ses activités, dans le cadre des dispositions de la circulaire DS/S 3 n° 66-149 du 25 octobre 1966.

Il a pour mission essentielle de donner aux activités de plein air leur plus grand épanouissement et cela dans les nombreux domaines et les secteurs les plus divers où celles-ci peuvent prendre place.

Il doit notamment :

① Seconder le chef du service académique de la Jeunesse et des Sports dans son action de coordination, d'harmonisation et d'orientation des services départementaux de l'académie, dans le domaine du plein air ;

① Assurer la liaison entre les conseillers techniques régionaux spécialistes de sports de plein air, en faisant appel à leur collaboration, chaque fois qu'il sera nécessaire de promouvoir ou de suivre une politique générale d'action en faveur du plein air ;

① Organiser à l'échelon régional, chaque fois que le besoin s'en fait sentir, la formation et le perfectionnement des cadres "plein air" en prenant notamment l'initiative de stages et de journées d'informations ;

① Favoriser le développement des sports de plein air dans les milieux universitaires et notamment dans les CREPS et les IREPS ;

① Développer à l'échelon régional, une action de propagande en faveur des activités de plein air par des interventions auprès de la presse, de la radio et de la télévision, par l'organisation de rallyes et rencontres régionales, de circuits, de conférences et de démonstrations ;

① Réaliser la liaison avec les grands organismes de plein air, les comités régionaux et les ligues concernés par le plein air ;

① Assurer le travail administratif lié au développement des activités de plein air ;

① Adresser au ministère de la Jeunesse et des Sports sous le présent timbre pour le 15 avril et le 15 octobre de chaque année, le compte-rendu semestriel d'activité ;

① Tenir à jour la documentation régionale relative au plein air afin de pouvoir répondre à toutes demandes de renseignements.

Le conseiller technique régional de plein air, compte tenu des techniques dont il est le spécialiste, peut être appelé à assurer l'encadrement des stages de plein air organisés à l'échelon national.

Il a enfin le souci de son perfectionnement, et participe chaque année à un stage. Il assistera obligatoirement tous les deux ans au stage de recyclage organisé par l'Administration.